

Limoges, 21 Décembre 1886



Monsieur le Maire,

En réponse à votre communication du 18 courant, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai accepté avec empressement de faire partie de la Commission du concours d'Orphéens.

Je vous informe en même temps que le titre de Société du Saint-Neuf a été abandonné par notre société qui s'appelle maintenant l'Union musicale de Limoges. C'est donc sous ce titre qu'il y aura lieu de faire désigner notre société dans les documents où il pourrait être question d'elle.

De plus, le président de l'Union musicale est Monsieur Emile Labussière.

Reuvez, Monsieur le Maire, mes témoignages de haute et sympathique considération.

J. Parry

Directeur de l'Union musicale